

# S M B E F

*Syndicat Martiniquais des Banques  
& Établissements Financiers*

Comité de rédaction :

Le Secrétaire Général, Rodrigue CELLAMEN

Le Chargé des Relations Extérieures, Joseph NONONE

**MARDI 12 MAI 2015**

**GRÈVE GÉNÉRALE RECONDUCTIBLE**

BDAF / BFC / BNP / SGBA / CRÉDIT MARITIME / SOMAFI

CRÉDIT MUTUEL / BRED / CRÉDIT MODERNE

## UNE GRÈVE INÉVITABLE

Nul ne pourra objectivement nous accuser d'avoir pris la population ou autre en otage, ni de n'avoir pas recherché et/ou épuisé toutes les voies du dialogue, de la concertation, de la négociation ou du règlement amiable du (ou des) différend (s).

À toutes fins utiles, refaisons une genèse plus ou moins succincte de ce dossier :

► **NOVEMBRE 2012** :

À la publication de la « Loi LUREL » JORF N°0271-21/11/2012 - art. 3, ayant trait à l'**alignement des frais bancaires** appliqués en Martinique, sur ceux de la France, le patronat ou plus précisément le lobby bancaire a annoncé la couleur.

Outre la crise, les frais bancaires : quelle aubaine ! - quel beau prétexte pour mettre en force leurs plans de longue date, cachés dans les tiroirs et par voie de conséquence pour tailler dans les effectifs, annihiler la puissance syndicale locale (en France, dans les banques, le taux de syndicalisation serait ≈ 25%, contre ≈ 85% à la Martinique).

Secret de polichinelle, depuis l'avènement en **Sept. 2000** de leur FBF (Fédération Bancaire Française), instance où l'on retrouve tant les Banques AFB que les Banques Mutualistes y compris l'Écureuil ... c'est dans cette fameuse structure que les patrons unissent leur intelligence anti sociale pour mieux contrer la force syndicale ... (cf. le tronc commun au rabais des conventions collectives Banques AFB/BP/CA/CE/CM) ; depuis donc la création de cet instrument, ce **BIG-BANG BANCAIRE** est lancé.

Eh oui, en signe de mécontentement et comme pour défier le texte gouvernemental, le patronat ou lobby bancaire a tout de suite sorti sa calculette et a annoncé : « *Compte tenu des résultats obtenus au cours de ces dernières années, cela représente une perte non négligeable. Il est certain que des réajustements de tarifs ... des actions commerciales seront mis en œuvre ... mais aussi des réductions de coûts seront effectués pour maintenir un niveau de rentabilité comparable avec les exercices antérieurs* ».

► **DÉCEMBRE 2012** : L'IEDOM indique que l'harmonisation des tarifs ne concernerait que les commissions avec la clientèle dont le montant, pour quatre banques, représentait **38 millions d'€** en 2011.

L'IEDOM ajoute que si les frais de tenue de compte devraient disparaître pour les banques implantées en Martinique, cela représenterait la somme de : **13.051.423,03 €**

[Pour les banques implantées en Guadeloupe : 13.543.042,50 €]

Selon l'IEDOM, ce chiffre de 13.051.423,03 € est obtenu : il y avait 1.279.763 comptes bancaires dont 34,70% de comptes de dépôts à vue, soit environ 444.077 comptes.

Le montant moyen des frais de tenue de compte est de 29,39 € par an, avec de fortes disparités d'un Établissement à l'autre :  $444.077 \times 29,39 \text{ €} = 13.051.423,03 \text{ €}$

À la sortie de la 1<sup>re</sup> réunion annuelle à la Préfecture de Martinique (article 16 du fameux texte gouvernemental) les Directions Générales des Banques locales, comme un seul homme, ont tous évoqué de probables réductions de leurs Personnels respectifs, si la Loi devrait être appliquée en l'état.

Comme annoncé, le bouc émissaire, la variable d'ajustement était tout désigné : les Salariés. Les frais bancaires, parfait alibi pour faire passer leurs plans sociaux.



## 👉 QUE REPROCHE T-ON AUX BANQUIERS AU NIVEAU SOCIAL ? NOTRE CAHIER DE REVENDICATIONS ?

- > Leurs constantes rétentions d'informations
- > Les consultations à rallonges, ce qui fatigue, perturbe, désoriente, déconcentre, exténué tant les Salariés que les RDP qui ne disposent pas des mêmes moyens techniques, humains et financiers que les Directions
- > Les simulacres de réunions des IRP où la Direction n'apporte aucune réponse
- > Le refus de consulter certains Comités d'Établissement et/ou CHSCT
- > L'illisibilité, l'opacité de leur projet : des projets ficelés d'avance, inamendables
- > La quasi-totalité des banques locales est bénéficiaire, il n'y a pas lieu de procéder à un telle désintégration
- > Le démantèlement des entreprises par l'externalisation de divers services
- > La destruction de la représentation syndicale locale
- > La perte de l'autonomie de décision locale
- > La déresponsabilisation et le manque de respect envers l'encadrement autochtone à qui on ne fait aucune proposition de reclassement et que l'on place en quasi situation d'isolement, à l'écart de toute décision sur les projets de fusion
- > Le refus de prendre en compte le stress, les inquiétudes, la dégradation de la santé des salariés générés par tous ces plans sociaux déguisés
- > Le refus de prendre en compte les propositions de nos experts comptables ou en organisation (faisons fi des avis de nos avocats tous aussi balayés)

- > Le refus de prendre en compte les attendus du Rapport Emmanuel CONSTANS (Médiateur au Ministère de l'Économie) qui déconseille toutes ces fusions
- > Le refus de prendre en compte les recommandations des Inspecteurs du Travail
- > Les mobilités géographiques subtilement imposées
- > La perte de trop nombreux emplois supports ou administratifs
- > Les très probables suppressions d'≈ 150 ... 250 emplois à la Martinique (≈ 600 emplois potentiellement supprimés / Banques aux Antilles-Guyane)



## 👉 QU'AVONS-NOUS FAIT, DANS LES DIVERSES BANQUES AVANT D'APPELER À LA GRÈVE ?

❶ Nous avons pris part à une multitude de réunions - de véritables simulacres - et/ou posé moult questions aux Directions respectives des Banques, certains Directeurs ont même été contraints d'avouer du bout des lèvres leur méconnaissance du dossier.

On se réunit, sur les différents plans, depuis :  
 Octobre 2013 (SGBA)  
 Décembre 2013 (BFC AG)  
 Octobre 2014 (BDAF)  
 Février 2015 (BNP)

❷ Nous avons missionné en moyenne deux expertises comptables ;

❸ Nous avons pris l'attache de l'Inspection du Travail de la Guadeloupe et de la Martinique (leurs recommandations n'ont jamais été appliquées par les banques) ;

❹ Nous avons interpellé les Instances de décision des entreprises : Conseil d'Administration, Assemblée Générale des Actionnaires (quelquefois, aucune réponse) ;

❺ Nous avons alerté la quasi-totalité des Parlementaires DOM et Assemblées Locales (de ce qu'il nous est revenu : nous avons bénéficié du soutien du Conseil Général de la Réunion, du Conseil Régional de la Guadeloupe, d'un Député de la Guadeloupe et d'un Sénateur de la Martinique) ;

❻ Nous avons même interpellé :  
 - le Ministère de l'Économie et des Finances  
 - le Ministère des Outremer  
 - le Président de la République Française

❼ Dos au mur, nous avons été obligés de saisir les Tribunaux (SGBA - BDAF)



## 👉 QUE SOUHAITONS-NOUS ?

- ⊃ De vrais interlocuteurs, avec de réels pouvoirs de décisions
- ⊃ La présentation complète des différents projets : social et organisationnel
- ⊃ La reprise des consultations en bonne et due forme
- ⊃ Le maintien des activités de back-office et de ressources humaines localement
- ⊃ Le maintien de l'autonomie de décision locale

- ⊃ Le maintien du modèle de banque de plein exercice
- ⊃ Le maintien de la politique de promotion de l'encadrement autochtone
- ⊃ Le maintien de la filialisation et/ou de la succursalisation
- ⊃ Le maintien des Instances Représentatives du Personnel localement
- ⊃ La remise aux IRP de l'ensemble des postes disponibles pour les suppressions de postes avérées inévitables et une priorité d'affectation pour les volontaires impactés
- ⊃ La remise de deux ou trois propositions écrites, claires et honnêtes à tout salarié dont le poste serait supprimé
- ⊃ Les business plans respectifs
- ⊃ Les budgets prévisionnels respectifs, pour les trois ans à venir

En conclusion :

Sans nous constituer juge et partie, il eut été difficile, voire impossible, de faire mieux pour éviter encore plus longtemps cette présente mobilisation.

Entendons-nous bien, le SMBEF n'est pas foncièrement opposé aux fusions, mais le SMBEF s'oppose fermement aux projets injustifiés, aux simulacres de consultation, aux procédures trop tortueuses et aux désastreuses conséquences prévisibles.

**POUR DIALOGUER ou POUR NÉGOCIER : IL FAUT ÊTRE AU MOINS DEUX** or, force est de constater que les différentes Directions (BFC / SGBA / BDAF / BNP ...) font du dilatoire, organisent des simulacres de consultations, ne répondent pas aux vraies questions, **prétendent même ne pas connaître les tenants et aboutissants du dossier\***, jouent le pourrissement du débat, recherchent le passage en force.

\* Si cela se trouve, si les Directions locales ne font pas semblant de ne pas savoir, ne serions-nous pas alors revenus aux sombres heures de 1995 où le Comité Local AFB s'était ignoblement déclaré insuffisamment pourvu en mandat !

Si cette insuffisance de pouvoir devrait-être réellement constatée, ce serait une énième preuve que les Banques Françaises ne détachent sur l'Outre-Mer (comme jadis sur les habitations, dans les Colonies) que des collaborateurs peu ou prou compétents, mais récompensés pour petits services rendus ou détachés pour cause de punition.

**CONTRE CES PLANS SOCIAUX : Ne rien dire, ne rien faire, jouer au Ponce Pilate : c'est exposer nos propres enfants, nièces, neveux ou les enfants de nos amis à l'expatriation, à l'ostracisme, au racisme, à l'exclusion, au déracinement.**

Où donc nos Jeunes de plus en plus diplômés, qualifiés, formés : en informatique, en comptabilité, en secrétariat, en bureautique, en droit, en mathématiques, en sciences, en marketing, en économie, en logistique ... vont trouver du travail, si nous laissons externaliser tous ces emplois, sans rien dire, sans réagir !!!

Voyons comment la France entière, derrière le Président de la République, est mobilisée **POUR L'EMPLOI** ; ils ont décrété le chômage, en France, grande cause nationale, or le taux de chômage de la France n'est qu'à 10,6 % ... comment peut-on encore se croiser les bras, face à tant de suppressions d'emplois - 150 ... 250 - dans nos Banques & Établissements Financiers de MQUE, alors que le taux de chômage localement dépasse dramatiquement et de longue date les 30%.

**NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : BDAF/BFC/BNP/SGBA !**